



# LE FOYER

NOTRE DAME DES SANS-ABRI

## RAPPORT ANNUEL 2017

MAJ : lundi 4 juin 2018

[www.fndsa.org](http://www.fndsa.org)

Photo couverture  
« Rencontre à la Halte de Nuit »  
Ksenia VYSOTSKAYA

# INTRODUCTION

Ce rapport annuel a été présenté le 29 mai 2018 lors de l'Assemblée Générale du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI statuant sur l'exercice 2017.

# SOMMAIRE

## **INTRODUCTION** Page 3

Sommaire

Le Conseil d'Administration

LE FOYER en 2017

## **RAPPORT MORAL 2017** Page 7

## **RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017** Page 15

Introduction

Pôle Accueil et Hébergement

Pôle Insertion Professionnelle

Les moyens

## **RAPPORT DU TRESORIER 2017** Page 50

# CONSEIL D'ADMINISTRATION SORTANT

MAI 2018

Dominique MENTRÉ, Président

Pierre-François BRES, Vice-président

Dominique DELMAS, Vice-président

Marie-Colette COUDRY, Secrétaire

Pierre CHEVALLIER, Trésorier

Hervé GOULLILOUD, Trésorier-adjoint

Dominique COROMPT

Dominique BOUVIER

Jean-Bernard COFFY

Dominique PRENAT

BANQUE ALIMENTAIRE du Rhône représentée par son Président Patrick CHARVIN

COMITE DES AMIS DU FOYER représenté par son Président Thierry de LA TOUR d'ARTAISE

Mireille GUIGAZ

Hubert GUYOTAT

HABITAT & HUMANISME-RHÔNE représenté par son Président Christophe PERRIN

Patrick LE LOUP

SOCIETE DE ST-VINCENT-DE-PAUL, représentée par Jean-Noël GALLOIS

LE SERVICE DIOCÉSAIN DE LA SOLIDARITÉ en *attente de nomination de son représentant*

*Et trois places d'Administrateur vacantes*

# LE FOYER EN 2017

**1 450** PLACES MOBILISÉES  
1 300 PLACES MOBILISÉES EN 2016

**450 000** REPAS SERVIS  
450 000 REPAS SERVIS EN 2016

**415 000** NUITÉES  
(EN MOYENNE 1 140 PERSONNES/NUIT)  
379 500 NUITÉES EN 2016 (MOYENNE DE 1 040 PERSONNES PAR NUIT)

**37 600** PASSAGES EN ACCUEIL DE JOUR  
34 400 PASSAGES EN ACCUEIL DE JOUR EN 2016

**445** PERSONNES ACCOMPAGNÉES VERS L'EMPLOI PAR  
LE PÔLE INSERTION PROFESSIONNELLE  
475 PERSONNES ACCOMPAGNÉES VERS L'EMPLOI EN 2016

**1 273** BÉNÉVOLES  
1 434 BÉNÉVOLES EN 2016

**308** SALARIÉS DONT **136** PERSONNES EN INSERTION  
EFFECTIF MOYEN DE **282** SALARIÉS DONT **122** PERSONNES EN INSERTION EN 2016

**20,2** MILLIONS € DE CHARGES D'EXPLOITATION  
(65 % DES RESSOURCES PROVIENNENT DE SUBVENTIONS)  
EN 2016 : CHARGES D'EXPLOITATION DE **19,2** MILLIONS €  
(60 % DES RESSOURCES PROVENAIENT DE SUBVENTIONS)

# RAPPORT **MORAL**

DOMINIQUE MENTRÉ, PRÉSIDENT

# RAPPORT MORAL 2017



Photo : fotolia.com

## UN PUBLIC QUI ÉVOLUE

Le contexte global dans lequel évolue LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI continue de changer significativement, et les populations que nous accueillons n'ont parfois plus beaucoup de points communs avec celles qui ont conduit notre fondateur à la création de notre association si ce n'est d'être sans-abri. L'immigration est un facteur incontournable pour toute l'Europe et donc pour notre pays, dans un contexte géopolitique complexe qui freine la prise de décisions communes et favorise un attentisme qui est une source de maltraitance grave. Nous souhaiterions par ailleurs que ces décisions soient prioritairement attentives au respect des personnes et ne relèvent pas seulement de la gestion de flux.

Chaque pays est contraint de légiférer de manière isolée et parfois dans la précipitation sur des sujets qui dépassent en réalité les compétences et les moyens nationaux et génèrent des inégalités de traitement des personnes.

Les derniers textes français sur le sujet ne sont pas particulièrement rassurants. Nous entrons dans une période trouble où tout ce qui fonde les actions du FOYER en direction des plus pauvres, est attaqué.

## GARANTIR UN ACCUEIL DIGNE ET INCONDITIONNEL

Les circulaires ministérielles des 4 et 12 décembre 2017 dites « circulaires COLLOMB » prévoient en effet successivement, l'orientation dans le parc d'hébergement en fonction du statut administratif des personnes (et non de leur situation de détresse), puis l'examen des situations administratives des personnes accueillies dans les centres d'hébergement par des agents de l'immigration ou des agents préfectoraux compétents en matière de droit des étrangers. Ceux-ci préconiseront toute mesure utile pour assurer une « orientation individuelle adaptée » pouvant aller jusqu'au « départ contraint ». Ces euphémismes cachent mal l'inhumanité des mesures envisagées. Inhumanité d'autant plus grande qu'on a laissé attendre des personnes sur notre sol au-delà du raisonnable par lâcheté politique - pour ne pas user de termes plus durs.



L'effet pervers de ces circulaires va se traduire dans les faits malgré le correctif apporté par le Conseil d'État le 20 février 2018, suite à l'intervention unanime du monde associatif, par :

- la perte de confiance des sans-abri qui refusent de faire appel au 115, fuient le dialogue avec les équipes de maraude et évitent les accueils de jour, privilégiant, quel qu'en soient les conséquences, les squats ou la rue, avec femmes et enfants. Tout, plutôt que la reconduite à la frontière.
- la transformation insidieuse des centres d'hébergement d'urgence comme le Centre Gabriel ROSSET en « Centres de tri » et d'identification des étrangers.

Ces circulaires sont également contraires aux principes fondamentaux et textes de Loi sur l'inviolabilité du domicile, ce qu'est un centre d'hébergement pour un sans-abri ! Le secret

professionnel auquel sont tenus les intervenants sociaux et les règles incontournables de la CNIL en ce qui concerne la transmission des données personnelles détenues.

LE FOYER dont les racines chrétiennes fondent l'action ne peut en outre accepter de se prêter à de telles mesures qui s'opposent frontalement au principe d'accueil inconditionnel en hébergement, et son corollaire, la continuité de la prise en charge.

Même sans droit au séjour, les sans-abri en tant que personnes ne sont pas dépourvues des droits à l'hébergement, à la santé, à l'éducation à la protection contre des traitements inhumains et dégradants...

Le nombre mesuré en glissement sur 2 semaines de personnes appelant le 115 du Rhône et restées sans réponse d'hébergement oscille entre 1 500 et 2 000 personnes, malgré les efforts réels de l'État et des associations. Cette tension génère une violence palpable qui pollue beaucoup de structures comme les nôtres mais aussi le milieu de la santé comme les services d'urgence. Cette violence induit la peur et le repli sur soi des salariés et des bénévoles au contact des Passagers et rend nos missions de plus en plus difficiles avec un turn-over et un absentéisme qui deviennent problématiques.

## **L'AVENIR DU FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI**

Quel avenir pour LE FOYER dans ce contexte ?

LE FOYER n'est qu'une petite barque sur un océan agité. Il ne peut rester immobile face à la misère croissante qui l'entoure : son ADN est d'être en permanence EN MOUVEMENT. C'est aussi une condition essentielle pour rester dans la course et capter les financements nécessaires à ses actions.

Les objectifs que nous nous étions fixés, il y a 5 ans, de stabilisation, pour prendre le temps d'une profonde structuration de notre association, n'ont pas été abandonnés mais remis en perspective et adaptés à la situation mouvante dans laquelle LE FOYER opère. Notre fondateur Gabriel ROSSET avait une belle image pour faire comprendre cette nécessité : LE FOYER est comme un arbre. Pour grandir il a besoin de racines profondes, et pour porter du fruit il doit être élagué lorsque c'est nécessaire.

Nous l'avons fait en sortant du logement et en cédant la SA d'HLM Gabriel ROSSET. Nous avons abandonné le métier de bailleur social tout en gardant la gestion locative et l'accompagnement des personnes en logement par les Maisons Relais, et les Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale en appartements diffus moins onéreux et surtout plus adaptés à la réinsertion de leurs occupants.

Cette adaptation de nos méthodes à la réalité du terrain rejoint d'ailleurs l'esprit du « LOGEMENT D'ABORD », une lame de fond qui nous arrive d'outre-Atlantique, qui va bouleverser nos habitudes et notre approche de l'hébergement. L'État et la Métropole de Lyon ont clairement pris le sujet à bras le corps et orientent maintenant leurs financements sur cette nouvelle manière d'appréhender l'accueil qui se veut plus respectueuse des personnes et devrait - à terme - faciliter les retours au logement de droit commun.



Nous devons faire face à la croissance de la demande et son évolution qualitative en poursuivant un DEVELOPPEMENT MAITRISE de nos structures d'accueil et d'insertion. Nous devons aller là où il y a des besoins en tenant compte des grandes orientations politiques qui se profilent et viennent bousculer nos stratégies. C'est l'autre caractéristique de notre ADN : la SOUPLESSE et l'ADAPTATION aux situations sans cesse évolutives des personnes en situation de détresse et tout cela sans épuiser les bénévoles et les salariés impliqués dans les missions du FOYER.

Nous avons pris un temps long de réflexion pour fixer des ORIENTATIONS STRATEGIQUES qui nous guident aujourd'hui dans nos décisions et nous permettent d'aborder de nouvelles activités et d'acquérir de nouveaux sites en gardant le cap défini.

## DONNER EN CONFIANCE

Cette année a vu le renouvellement pour LE FOYER de son agrément au DON EN CONFIANCE, saluant la poursuite de nos efforts en matière de gestion des dons de toute nature qui permettent de financer les actions menées par notre association. Je veux saluer là les efforts de tous les bénévoles et salariés qui se sont engagés et poursuivent avec fidélité et courage cette démarche de qualité qui assure une bonne visibilité sur l'usage qui est fait par LE FOYER de la générosité de tous les donateurs.

Cette année a également vu la mise en place de la traçabilité des dons en nature qui transitent par notre Atelier et Chantier d'Insertion (ACI) avant d'être distribués aux Passagers ou vendus dans les six Bric à Brac du FOYER. Cela a été possible grâce à la mobilisation d'un grand nombre de bénévoles qui ont compris la finalité de ces évolutions et que je souhaite particulièrement remercier aujourd'hui.



## LES BENEVOLES, UN BIEN PRECIEUX

Je veux en profiter pour rappeler qu'une association comme la nôtre est pilotée par des bénévoles que l'on retrouve dans toutes les fonctions du FOYER, du Conseil d'Administration à l'accompagnement dans les missions et les commissions de travail, en soutien des salariés qui sont le support technique indispensable pour la réalisation de nos missions et dans les Bric à Brac. Pour mémoire la contribution des bénévoles représente l'équivalent de 31 % des ressources totales du FOYER comme vous pourrez le lire dans l'ESSENTIEL 2017. Plus simplement cela représente une « masse salariale donnée » de 7747 K€ !

Ces évolutions nécessaires ont conduit à la mise en place d'une nouvelle organisation des activités solidaires qui va se poursuivre - au rythme particulier des structures purement bénévoles - tout au long des années 2018 et 2019. La mise en place d'une nouvelle organisation change les habitudes, ce qui n'est pas simple, car il faut parfois aussi mettre fin à des comportements contraire à la Charte des Bénévole et prendre des décisions douloureuses.

Je veux souligner la structuration du Pôle Bénévoles qui propose maintenant aux bénévoles le souhaitant des sessions de formation parfois communes avec les salariés. C'est une nouveauté au FOYER que je salue.

## CONTRIBUER AU MIEUX-ÊTRE

Au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI - un nom qui signe notre ADN - nous avons cette chance inestimable de savoir que nous ne sommes pas assurés de tout pouvoir faire mais que chaque acte posé avec amour, aussi petit et anonyme soit-il, contribue à un bien qui nous dépasse et permet à chacun de ne pas perdre espoir en assurant sa mission sereinement quel que soit les situations rencontrées quotidiennement. C'est comme cela qu'on enracine petit à petit en soi la vertu d'Espérance et qu'on avance contre vents et marées en gardant la capacité de sourire. C'est bien là le signe que certain reconnaîtront comme une « habitation » d'une nature qui est étrangère au monde matérialiste et hédoniste dans lequel nous sommes immergés.

Vous allez d'ailleurs le constater dans le Rapport d'Activité qui va maintenant vous être présenté. Il vous apportera la preuve du dynamisme et de la souplesse d'adaptation des équipes de bénévoles et de salariés du FOYER qui vivent pourtant dans un espace rendu particulièrement complexe en raison de la nature différente de la « notion du temps » selon que l'on est salarié soumis à un contrat de travail ou bénévole libre de gérer son temps de présence dans le cadre de sa convention de bénévolat.

## MERCI !

Merci à tous, bénévoles et salariés, de poursuivre les missions que vous assumez avec constance et fidélité au sein des diverses structures du FOYER, sans baisser les bras et sans vous décourager malgré l'ambiance pour le moins morose dans laquelle nous sommes tous immergés.

**Dominique MENTRÉ**  
Président

# SANS ABRI MAIS PAS SANS FOYER

PHOTO : TOMSICKOVA - FOTOLIA.COM



LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI reçoit tous les soirs, 1 450 hommes, femmes et enfants, dans ses différents sites de Lyon et sa région. Aidez-nous à les accueillir, héberger, accompagner et insérer : **grâce à vous, ils ne seront pas sans foyer.**

[www.fndsa.org](http://www.fndsa.org)



**LE FOYER**  
NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

3 RUE PÈRE CHEVRIER 69361 LYON CEDEX 07 / TEL. +33(0)4 72 76 73 53

ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

# RAPPORT **D'ACTIVITÉ**

MARION VEZIAN-ROLLAND, DIRECTRICE

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

L'exercice du rapport d'activité est salubre en ce qu'il permet, une fois par an, de mesurer les progrès réalisés et de remettre en lumière la logique de ce que nous faisons - logique que le tumulte de nos journées peut parfois nous faire oublier !

Avant tout, rappelons-nous que notre action s'inscrit dans un contexte local, national et international sans cesse en mouvement.

## LE CONTEXTE DE NOTRE ACTION

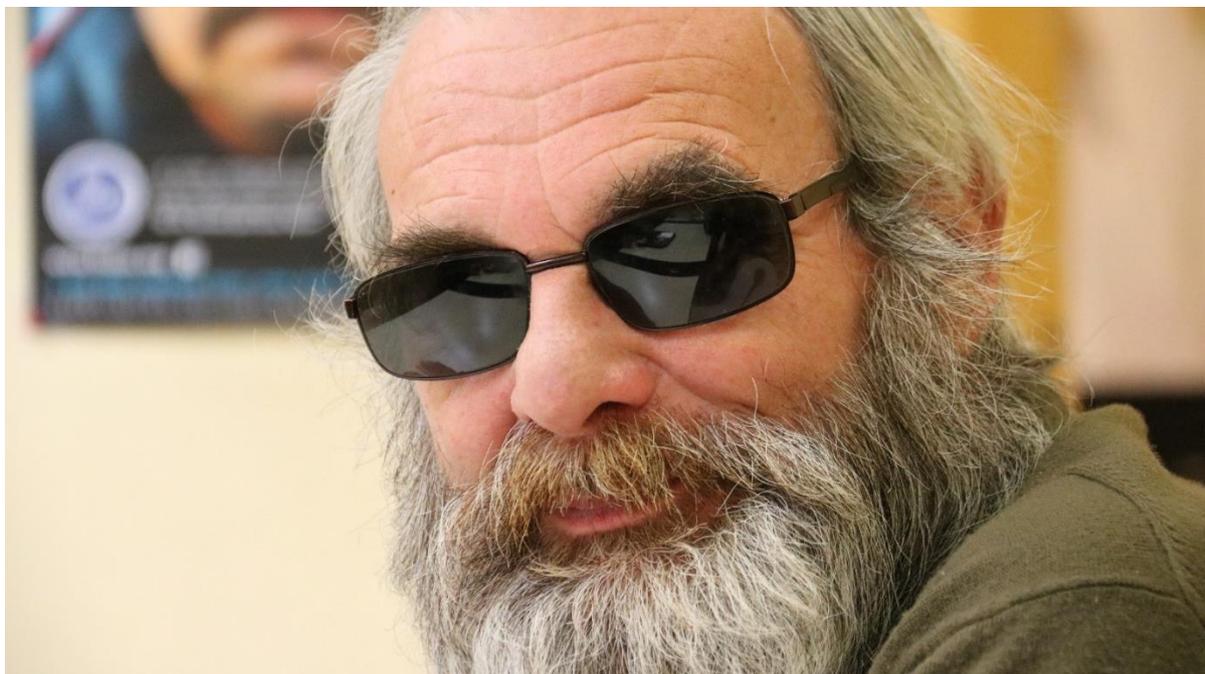
L'action du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI est impactée par des décisions ou des politiques conduites à tous niveaux, tout comme une situation mondiale qu'on ne peut oublier.

Les conflits en Syrie, au Soudan, au Yémen, les crises économique et politique que traversent beaucoup de pays, les changements climatiques dont nous – pays dits développés – sommes en grande partie responsables par nos modes de vie... Tous ces événements ont jeté sur les routes et les mers des centaines de milliers de migrants qui traversent des épreuves dramatiques, souvent victimes de passeurs sans scrupule, dans l'espoir d'une vie meilleure pour eux et pour leurs enfants. Dans ces situations complexes, que vaut la distinction entre « migrants politiques » et « migrants économiques », entre ceux qui sont « dignes de pitié » et ceux qui sont soupçonnés de vouloir « profiter de notre bien-être » ? La question reste entière.

En 2017, au moins 3 100 personnes ont trouvé la mort en Méditerranée en essayant de rejoindre l'Europe. 186 708 personnes (390 432 en 2016) ont gagné l'Europe en 2017, par voie terrestre et maritime. On ne sait combien ont péri en route, ou sont encore réduites à l'état d'esclaves en Lybie. La France a accordé une protection à 30 000 personnes en 2017 et 165 000 ont, en France, le statut de réfugié.

À ceux et celles qui craignent une invasion déséquilibrant nos modes de vie, rappelons simplement que le Liban accueille l'équivalent de 20% de sa population et que la Turquie accueille 2,5 millions de migrants. On ne peut que regretter que la question migratoire, sans aucun doute un des enjeux forts des prochaines années, soit traitée au niveau national, alors qu'un positionnement européen, s'il pouvait être trouvé, serait sans doute plus efficace. À l'échelle européenne, la FEANTSA (Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri), publie des chiffres inquiétants, selon lesquels sur 220 millions de ménages en Europe, environ 11 millions sont

privés d'un domicile personnel (et sont soit à la rue, soit hébergés chez des tiers, ou en hôtel, foyer, etc.). Ces chiffres connaissent des augmentations fortes dans quasiment tous les pays européens, démontrant l'incapacité des gouvernants à prendre des mesures efficaces, à laquelle s'ajoute une tentation désormais récurrente d'opposer les publics précaires entre eux.



À l'échelle nationale, 2017 fut une année électorale, avec son lot de suspense, de promesses électorales difficiles à tenir mais aussi de ralentissement dans les processus de décision. La fin de l'année 2017 et les débuts de l'année 2018 ont été marqués par une polémique autour du nombre de sans-abri, entre ceux qui sont « avérés » à la rue, ceux qui refuseraient l'hébergement... cette polémique a aussi touché le territoire lyonnais et fortement impacté l'organisation du plan de renfort hivernal 2017-2018. Mentionnons simplement qu'à Lyon, le nombre d'appels au 115, instrument de mesure de la demande d'hébergement, n'a que peu évolué par rapport aux années précédentes et se situe entre 1 500 et 2 000 demandes non satisfaites par quinzaine. L'opération de comptage qui a eu lieu en février 2018 dans les rues de Paris démontre à la fois l'enjeu d'une définition précise du besoin, et l'intérêt de statistiques partagées et constituées de manière transparente.

La nouvelle majorité a pris des mesures ou poursuivi des réformes dans des domaines qui nous concernent directement :

- Une circulaire concernant l'examen des situations administratives dans l'hébergement d'urgence dont la teneur inquiète les associations dont LE FOYER, annonce les prémices d'une politique migratoire durcie avec une loi asile et immigration en préparation,
- Le secteur de l'Insertion par l'Activité Économique touché par une refonte de son financement et la réduction du nombre de contrats aidés poursuit son évolution,
- Une politique du Logement d'abord qui exprime une volonté ferme de généraliser le recours au logement de préférence aux centres d'hébergement d'urgence et d'insertion.

## LE CADRE DE NOTRE ACTION

L'année 2016 avait permis au Bureau et à l'équipe de direction du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI de travailler, avec les responsables de service, à l'identification de chantiers prioritaires et de formuler des Orientations Stratégiques. Validées par le Conseil d'Administration en février 2017, ces Orientations Stratégiques constituent le cadre de notre action et nos priorités pour les 5 ans à venir.

Elles portent sur 3 axes :

- **L'amélioration de nos conditions d'accueil et d'accompagnement** : comment mieux remplir nos missions en tenant compte de l'évolution des besoins et du public ?
- **L'amélioration de notre organisation au service de nos missions** : comment mettre en place une organisation efficace, agile, réactive, capable de s'adapter à l'évolution de notre activité ?
- **Le développement de notre capacité d'interpellation** : comment développer une connaissance pointue et précise du public que nous accompagnons, comment dire et faire savoir les difficultés auxquelles nous sommes confrontés, les carences du système... Comment mieux porter la parole de ceux et celles que nous accompagnons ?

Il faut ici souligner l'importance de cet exercice de fixation d'orientations pour une organisation comme la nôtre : il permet de donner un cap, de travailler sur les priorités, d'allouer notre énergie - que nous soyons salariés ou bénévoles - aux bons endroits, de distinguer l'urgent de l'important... dans un contexte extrêmement mouvant.

Avec 2017 se termine la première année de cet exercice quinquennal.

**Plusieurs chantiers de réflexion et d'action ont été lancés** et ont mobilisé une soixantaine de salariés différents. Il faut souligner et saluer l'investissement de tous, cette dynamique de réflexion commune au service du FOYER qui rassemble au-delà des missions, des métiers, des services, qui crée des espaces d'échange, qui favorise l'émergence d'une culture commune.

Pour l'année 2017, sur les 36 actions identifiées, 20 ont été lancées : soit que la mise en œuvre ait démarré, soit que la réflexion sur les modalités de mise en œuvre soit en cours.

**Un premier bilan a été présenté au Bureau début décembre 2017**, et l'on peut par exemple mentionner :

- La formalisation d'un protocole d'intervention d'urgence, permettant de fixer les étapes d'ouverture d'un site.
- Le lancement d'un mouvement de formation reposant sur les compétences existant en interne parmi les salariés et bénévoles. Un catalogue de formation a été créé et chacun, bénévole comme salarié peut s'inscrire dans des sessions de formation, qui concernent aussi bien les différents aspects du droit des étrangers en France, que la connaissance des dispositifs d'insertion professionnelle, ou du monde du logement.

- La création d'un parcours d'intégration pour les nouveaux salariés et bénévoles, la première journée ayant eu lieu le 8 mars 2018.
- Des travaux de réflexion ont également démarré sur les besoins des personnes hébergées, aujourd'hui non couverts par nos « prestations », ou sur les raisons des refus de prise en charge.
- Un travail engagé sur l'amélioration des liens entre fonctions support et fonctions opérationnelles.

Ce travail – source d'amélioration pour la mise en œuvre de nos missions et pour le redressement de notre situation financière, est aussi un ferment de cohésion forte dans l'équipe salariée et bénévole, entre les services. Il doit être poursuivi sans relâche, pour que la dynamique qui a émergé puisse bénéficier à l'ensemble du FOYER. Des points d'étape auront lieu régulièrement afin d'en mesurer l'avancement.

## DE NOMBREUX CHANTIERS

De nombreux chantiers ont été lancés dans ce cadre ou dans le prolongement de ceux de l'an dernier :

### STABILISER LA LOCALISATION DE NOS SITES



Cette ambition vise la relocalisation de 280 places d'hébergement qui avaient été pérennisées à l'issue de plans de renfort hivernaux successifs, soient 90 places dans un Village Familles situé à

Villeurbanne et 100 places dans un Village Familles situé à Vaulx-en-Velin et 90 places au Fort Saint-Laurent (LYON 1<sup>er</sup>).

Rappelons que LE FOYER s'était porté candidat à l'acquisition du Fort Saint-Laurent, avec le soutien du préfet de région, mais que sa proposition n'a malheureusement pas été retenue. LE FOYER a vidé et quitté les locaux en septembre 2017. En attendant de retrouver des locaux, les familles qui y étaient hébergées ont été relogées à l'hôtel ou dans diverses structures de l'association, leur accompagnement social étant poursuivi par une équipe dédiée.

La fragilité de nos installations et leur précarité prolongent celles des personnes que nous hébergeons, créant des ruptures de parcours qui ne favorisent pas leur insertion dans notre société.

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI a malgré tout réussi à se porter acquéreur d'un bâtiment situé rue d'Inkermann, dans le 6<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, avec le soutien du Maire de Lyon et Président de la Métropole de l'époque, Gérard Collomb. Ce bâtiment doit être détruit et fera l'objet d'un projet architectural qui prendra en compte les besoins de relocalisation et de stabilisation de nos différents dispositifs.

Quant aux deux Villages Mobiles, l'échéance de restitution des terrains que nous occupons se rapproche. Les personnes hébergées dans le Village Familles de Villeurbanne pourront s'installer dans un centre d'hébergement qui se crée à proximité, et ainsi bénéficier du réseau et du partenariat déjà créés autour d'elles. Il est possible également que les Passagers du Village Familles de Vaulx-en-Velin puissent rester sur le site, dans des modalités qui sont en cours de définition.

## CONSERVER ET RENFORCER NOS MISSIONS D'HÉBERGEMENT D'URGENCE

### - LA RÉSIDENCE DARDILLY

Les places de la Résidence de Dardilly, qui accueille depuis décembre 2016 une cinquantaine de ménages dans des studios, initialement dans le cadre du renfort hivernal, ont été pérennisées, et l'augmentation du nombre de logements mobilisés est à l'étude. Cette prolongation permettra de poursuivre le travail engagé auprès des familles et de les ancrer sur le territoire de Dardilly.



## - UNE HALTE DE NUIT PÉRENNE

LE FOYER porte depuis plusieurs années le projet de création de places d'hébergement d'urgence pour personnes isolées (hommes, femmes voire couples), pour lesquels il existe peu de possibilités à Lyon. À ce jour, les seules places disponibles pour hommes isolés sont les places « en surcapacité » du Centre Gabriel Rosset. En effet, le principe de continuité de l'hébergement s'applique dans notre département, une situation souhaitable pour les Passagers, mais qui du fait de problématiques de santé, de statut... ne permet la libération que de quelques places. Celles libres le sont du fait d'une absence momentanée de leur titulaire : ce sont les places dites en « surcapacité ».

C'est pourquoi LE FOYER a proposé la création de places en « discontinuité d'hébergement » pour un public d'adultes isolés. Il a eu pour ce faire le soutien de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS). Après de multiples péripéties, La Halte de Nuit « L'Escale » s'est installée boulevard Jules Carteret, dans le 7<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, sous la forme d'habitat modulaire (bungalows et containers) installés en partenariat avec la société CAPSA sur un terrain mis à disposition par la Métropole de Lyon.

Depuis le 8 janvier 2018, elle accueille 57 personnes (36 hommes, 15 femmes et 6 personnes en couple) pour une mise à l'abri d'une nuit en chambre individuelle, et offre également des repas, la possibilité de laver son linge, et surtout de rencontrer un travailleur social. Il s'agit d'un dispositif expérimental, dont un premier bilan sera fait à mi-année 2018 pour en évaluer la pertinence.

## AMÉLIORER NOS CONDITIONS D'ACCUEIL

En 2017, nous avons installé des cuisines à chaque étage du dispositif LA SOIE, situé dans la Résidence Le Bordeaux (Lyon 2<sup>e</sup>). Ces équipements évitent aux familles de descendre au rez-de-chaussée pour cuisiner, et permettent de partager des espaces dans un petit collectif.

En mai 2017, les fonctions support du FOYER, historiquement situées dans les locaux du Centre Gabriel Rosset, ont déménagé sur le site de l'Artillerie, qui avait été entièrement rénové, libérant ainsi un étage complet de bureaux pour le centre d'hébergement. Ce déménagement a été l'occasion de fermer le dortoir du rez-de-chaussée, tournant ainsi définitivement une page de l'histoire de l'hébergement d'urgence au FOYER – et de réinstaller les personnes hébergées dans des chambres en lieu et place des bureaux du 2<sup>e</sup> étage. L'ancien dortoir a été transformé en espace permettant de disposer de casiers à bagage, chaque passager étant libre d'accéder à ses effets personnels quand bon lui semble. Les sanitaires du rez-de-chaussée ont été entièrement refaits, le Point Santé a également été rénové, et un visiophone, installé sur la porte d'entrée, permet désormais de filtrer les allées et venues autour du centre.



## LA PARTICIPATION DU FOYER AU PLAN DE RENFORT HIVERNAL

Chaque hiver, pour faire face aux vagues de froid, les pouvoirs publics prévoient un dispositif spécifique afin d'assurer une mise à l'abri des personnes les plus vulnérables. Le Bureau du FOYER a souhaité cet hiver encore poursuivre la participation du FOYER à ce plan de Renfort Hivernal.

### - LA RÉSIDENCE LA SARRA

Il a ainsi ouvert en urgence, un dispositif d'hébergement dans un ancien établissement de personnes âgées de la Ville, situé dans le quartier de La Sarra à Lyon 5<sup>e</sup>. Il abrite depuis le 13 décembre dernier 120 personnes, familles et isolés, dans de petits logements (studios, T1-T2) disposant de kitchenettes

et de sanitaires. Cet équipement est parfaitement adapté à nos activités d'hébergement, nous devons cependant le rendre à la Ville de Lyon sans délai afin qu'elle puisse y mener les projets immobiliers prévus.



#### - PROTOCOLE GRAND FROID

LE FOYER a également poursuivi sa participation au protocole « Grand Froid », qui consiste à assurer l'ouverture, la gestion, et la fermeture de gymnases en période de froid intense.

Durant l'hiver 2016-2017, un gymnase avait été ouvert durant 3 semaines en février 2017.

Durant l'hiver 2017-2018, LE FOYER a géré pas moins de 5 gymnases, deux en décembre à Lyon, deux en février 2018 à Lyon et un troisième à Villeurbanne. Cette participation au plan de renfort hivernal et au protocole Grand Froid nous conduit à 3 constats et réflexions :

- L'ouverture de nombreux gymnases en 2017-2018 semble indiquer avec certitude un sous-dimensionnement du plan de renfort hivernal pour cette période, qui n'a pas permis de mettre à l'abri tous ceux qui en auraient eu besoin
- La gestion des gymnases est une gestion de type « humanitaire » : elle permet une mise à l'abri, la fourniture du minimum pour vivre et déroge au principe de continuité de l'hébergement. Elle permet aussi de créer des liens avec les personnes mises à l'abri, de révéler l'extraordinaire solidarité qui se noue entre personnes hébergées et avec leur environnement.
- LE FOYER s'est aussi donné pour règle cette année de réaliser pour toutes les personnes hébergées des diagnostics sociaux permettant de faciliter leur orientation.

Sur l'ensemble de l'hiver, 534 personnes différentes (dont 205 enfants) sont passées par les gymnases que nous avons gérés pour les périodes de Grand Froid. Si une partie du public a pu être orienté vers d'autres dispositifs, la fin de prise en charge - voire la remise à la rue - de personnes qui n'ont pas été orientées a été pour tous, hébergés comme équipes, une souffrance et un questionnement sur le sens de notre mission. Pour autant, nous avons considéré que le répit proposé à ces personnes pendant qu'elles étaient au gymnase en valait la peine. Un bilan final rassemblant tous les participants permettra de formaliser ces constats.

## RENFORCER LES ACTIVITÉS SUPPORT DE L'INSERTION POUR AMÉLIORER LE PARCOURS PROFESSIONNEL DES SALARIÉS EN INSERTION

La croissance régulière de notre Atelier Chantier d'Insertion (ACI) s'est poursuivie en 2017 avec l'intégration des Ateliers de Buanderie et de Nettoyage du Centre Gabriel Rosset, ainsi que l'Atelier de Maintenance, qui intervient sur tous les sites du FOYER. À fin 2017, L'ACI comptait ainsi 76 postes Équivalent Temps Plein, contre 60 auparavant.

L'ACI affiche un taux de sorties dynamiques de 53%, ce qui en fait un « bon élève » sur le territoire et traduit la dynamique qui est à l'œuvre, à la fois sur le plan de l'insertion avec un accompagnement de qualité, et sur le plan de la production - les activités support d'insertion étant porteuses pour les salariés.



Il faut souligner la qualité de notre partenariat avec Recyclivre, entreprise pour laquelle nous encodons et expédions des livres qui sont donnés au FOYER et reviennent invendus des Bric à Brac. Cette activité permet aux salariés en insertion de se familiariser avec le fonctionnement d'un ordinateur et offre un complément utile aux compétences logistique et de gestion de stock développées dans l'ACI. Compte tenu des volumes traités, LE FOYER est désormais le 1<sup>er</sup> partenaire de Recyclivre en France.

Enfin LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI a été à l'origine de la création d'un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) en partenariat avec Eco-Mobilier, la Fondation Maisons du Monde et l'Union Nationale de l'Artisanat des Métiers de l'Ameublement (UNAMA). Ce CQP vise à qualifier les salariés de l'Atelier Chantier d'Insertion dans les métiers du bois et de la revalorisation

de mobilier. Depuis l'origine deux promotions de 9 salariés ont été formées, ainsi que de nombreux formateurs. L'ensemble est financé par une opération d'arrondis de caisse qui a été menée dans tous les magasins Maisons du Monde de France qui a rapporté 212 675 €.

Le Parcours Évolutif de Retour vers le Logement par l'Emploi (PERLE) a renforcé ses liens avec son environnement institutionnel afin de travailler à la question du logement. Il s'est ainsi rapproché de la Maison de la Veille Sociale ou du 1% Logement afin d'améliorer le relogement des bénéficiaires du PERLE ayant accédé à un emploi durable.

## RENFORCER NOTRE VISIBILITÉ ET LA MOBILISATION AUTOUR DE NOTRE ACTION

Outre les événements récurrents comme la quête sur la voie publique, nos Journées d'Entraide ou l'évènement « Soupe en Scène » dont nous sommes les bénéficiaires, ont été organisées pour les années 2017-2018 des journées portes-ouvertes au Village Familles de Vaulx-en-Velin ou au Centre Gabriel Rosset, l'inauguration de notre Atelier d'Adaptation à la Vie Active l'Atelier Vélo. LE FOYER a été présent à des salons à Lyon ou à Villefranche, et avec les créations de l'Atelier Menuiserie à Paris et à Grenoble.

Nous avons poursuivi le renforcement des liens, l'interpellation et la sensibilisation des élus et leurs représentants en accueillant au Centre Gabriel Rosset, Gérard Collomb avant sa prise de fonction au ministère de l'intérieur. Stéphane Bouillon, préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes et Emmanuel Aubry préfet délégué pour l'égalité des chances ont visité la Halte de Nuit l'Escale. Ils étaient accompagnés de Murielle Laurent Maire de Feyzin et Vice-Présidente de la Métropole et de Zohra Ait-Maten Adjointe à la Ville de Lyon. Pierre Castoldi, sous-préfet de Villefranche-sur-Saône a visité nos locaux caladois.

LE FOYER a adressé un message d'alerte auprès du ministère du Logement sur le manque de moyens financiers pour notre Centre Gabriel Rosset.

Des partenariats avec les entreprises ont été initiés ou poursuivis autour de la formation professionnelle, du Parcours PERLE, de la traçabilité grâce à Groupe SEB, EVOLEM et APICIL... Des « journées solidaires » et des collectes ont été organisées avec diverses entreprises.

Nous avons renouvelé notre participation au collectif Tous Unis Tous Solidaires pour la promotion du bénévolat sur la Métropole Lyonnaise. LE FOYER est actif au sein du Collectif des Accueils de Jour, avec une volonté réelle de faire valoir l'action incontournable des Accueils de Jour sur la Métropole, action bien souvent méconnue des institutions.



Enfin, le 1<sup>er</sup> mars 2018, nous avons eu l'immense plaisir de coorganiser avec l'association LE MAS une soirée autour d'Elina Dumont, avec la participation de Florence Aubenas et des sociologues Edouard Gardella et Patrick Pelege.

## LA STRUCTURATION DE NOTRE ORGANISATION

Depuis plusieurs années LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI a réalisé des efforts conséquents dans la maîtrise de ses dépenses. En 2017 le résultat d'exploitation s'est amélioré de 451 K€ par rapport à 2016. Cette amélioration est cependant insuffisante, et le Bureau s'est fixé de nouveau un cap de 400 K€ d'économies supplémentaires à réaliser en 2018, et 600 K€ en 2019.

Ces objectifs d'économie s'accompagnent de la poursuite de nos efforts de structuration sur le plan informatique, avec le projet EUNOMIA (qui a pris beaucoup de retard depuis son lancement début 2015), et le déploiement d'un Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH) depuis le mois d'avril 2017. Ce nouveau système permet de gérer la paye des salariés du FOYER (de manière partiellement externalisée), ainsi que les plannings et le temps de travail. Il engendrera de substantielles économies en temps et en énergie lorsqu'il sera parfaitement rodé. Le déploiement d'un logiciel de gestion des dons en nature s'est poursuivi sur tous les Ateliers d'Insertion et les Dépôts de Dons, et s'est accompagné d'un renouvellement du système d'enregistrement des ventes dans les Bric à Brac.

Mentionnons enfin le départ, en mai 2017, de Florent Leroyer du poste de responsable du Pôle Accueil et Hébergement. Il a été remplacé en novembre 2017 par Maria Guerra.

## DES PROJETS

L'année 2018 est l'occasion de mettre en chantier plusieurs sujets :



- **La réhabilitation du Centre Gabriel Rosset.** Au-delà des travaux déjà réalisés, une réhabilitation de fond en comble est désormais indispensable, pour s'adapter au public hébergé, à ses besoins et à son état de santé. Un groupe de travail a été constitué, et s'est attaché à détailler un état des lieux et à analyser les besoins du public hébergé. Ce travail a été effectué en partenariat avec la MRIE (Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion).
- **Une amélioration des conditions de l'alimentation.** Une part non négligeable du public hébergé est en capacité de préparer ses propres repas, à condition d'avoir accès à une cuisine. Nous allons donc poursuivre l'installation de cuisines sur plusieurs sites d'hébergement et permettre ainsi à des familles de gagner en autonomie en cuisinant des produits plus appropriés à leur goût et à leurs habitudes alimentaires. Il est à noter que cette installation générera des économies de fonctionnement en diminuant le nombre de repas livrés depuis notre cuisine centrale.
- **Une efficience dans le recours à la prestation de sécurité.** Le recours à la prestation de sécurité est aujourd'hui un réflexe en cas d'absence de salarié, de surcroît de travail... une réflexion est à l'œuvre sur l'harmonisation des plannings des différents sites de manière à réduire le recours à la prestation de sécurité.

- **La réorganisation de plusieurs services.** Mentionnons par exemple une réflexion engagée à Villefranche-Sur-Saône pour retrouver de la cohérence entre les différents services qui y sont implantés. Ce travail s'est accompagné d'une candidature à la création de places de Centre Provisoire d'Hébergement (CPH) à destination des migrants titulaires d'une protection internationale, ainsi que d'une réflexion sur l'opportunité de créer un dispositif d'Insertion. D'autres sites sont également concernés par ce type de réflexion.
- Enfin le foisonnement des **projets qui émergent autour du Pôle Insertion Professionnelle** - projets pour lesquels des partenaires extérieurs viennent solliciter LE FOYER – rendent nécessaire une réflexion sur l'organisation de ce Pôle, et le renforcement de sa transversalité. Les modèles économiques sont également à trouver pour accompagner le développement de nouvelles activités, étant entendu qu'elles ne pourront pas être portées uniquement par l'Insertion par l'Activité Économique. Il s'agira d'inventer des modèles hybrides, reposant partiellement sur des financements publics et privés, sur des ressources issues de l'activité... Il nous faudra être innovants et agiles.

## EN CONCLUSION

Être innovant et agile, c'est ce qui est à l'œuvre actuellement au FOYER : dans un contexte mouvant, et avec des réformes menées par le gouvernement qui pourraient impacter nos actions, nous avons le devoir de réinterroger nos pratiques, de questionner notre organisation et nos dispositifs, de les faire évoluer afin de mieux réaliser nos missions : accueillir, héberger, accompagner, insérer les personnes sans-abri et les publics en grande exclusion.

Pour ces actions, l'implication de chacun - salarié comme bénévole - est essentielle et précieuse. Merci à vous tous qui permettez leur mise en œuvre au quotidien par votre investissement en temps, par vos dons en nature ou en argent, par votre regard bienveillant. Vous prolongez ainsi, en l'actualisant, l'intuition de notre fondateur Gabriel Rosset.

**Marion VEZIAN-ROLLAND**

Directrice

# PÔLE ACCUEIL & HÉBERGEMENT

HÉBERGEMENT D'URGENCE ET D'INSERTION / ACCUEIL DE JOUR / ACCOMPAGNEMENT / SANTÉ





**Missions** : Hébergement inconditionnel et immédiat.

**Pour hommes seuls et couples :**

- **CENTRE GABRIEL ROSSET** : 166 places  
3 rue Père Chevrier / 69007 LYON

**Pour familles et couples :**

- **L'AUBERGE DES FAMILLES** : 44 places  
21 Avenue J.F. Raclet / 69007 LYON

**Pour familles :**

- **VILLAGE FAMILLES VILLEURBANNE** : 100 places  
24 Avenue Alfred de Musset / 69100 VILLEURBANNE
- **VILLAGE FAMILLES VAULX-EN-VELIN** : 90 places  
1 rue Karl Marx / 69120 VAULX-EN-VELIN
- **RÉSIDENCE DARDILLY** : 90 places  
(Pérennisation depuis le 1<sup>er</sup> avril 2017)  
Avenue de la porte de Lyon / 69570 DARDILLY

■ **ANTENNE FAMILLES URGENCE** : 50 places  
Quartier Belleruche / 69400 VILLEFRANCHE/S

■ **FORT SAINT-LAURENT** : 90 places  
1 place Bellevue / 69001 LYON  
puis hébergement en diffus depuis le 30 septembre 2017

**Pour hommes isolés :**

■ **CENTRE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION** : 16 places  
461 rue Robert Schumann  
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

**Service associé :**

■ **PÔLE D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ (P.A.R.)** :  
30 personnes hébergées au Centre Gabriel ROSSET  
85 rue Sébastien Gryphe / 69007 LYON

**Faits marquants** : Pérennisation de la Résidence Dardilly pour une capacité de 90 places ouvertes pour des familles dans le cadre du renfort hivernal 2016-2017. Transformation d'une partie de l'Antenne Familles de Villefranche-sur-Saône en appartements d'Hébergement d'Urgence pour 50 personnes. Déménagement des familles du Fort Saint-Laurent vers des chambres d'hôtel ou d'autres Centres d'Hébergement en diffus. Déménagement des bureaux des fonctions support permettant la réalisation de travaux d'amélioration au Centre Gabriel Rosset. Augmentation du nombre de places d'Hébergement d'Urgence.

QUELQUES CHIFFRES	2017	2016
<b>Capacité d'accueil maximum (Hébergement d'Urgence)</b>	<b>646</b>	<b>578</b>
- Nuitées :	211 185	178 341
- Personnes différentes accueillies :	2 007	1 656
<b>Durée moyenne de séjour des sortants (Hébergement d'Urgence) :</b>	<b>411 jours</b>	<b>525 jours</b>
- Centre Gabriel Rosset	NR	NR
- Auberge des familles	625 jours	1048 jours
- Village Familles Villeurbanne	961 jours	568 jours
- Village Familles Vaulx-en-Velin	420 jours	355 jours
- Fort Saint-Laurent	241 jours	128 jours
- Résidence Dardilly	114 jours	-
- Antenne Familles Villefranche-sur-Saône	NA	-
- Centre d'Accueil et d'Orientation	109 jours	67 jours
<b>Nombre de passages (Pôle d'Accompagnement Renforcé)</b>	<b>8 721</b>	<b>7 917</b>
- Nombre de personnes différentes (PAR)	36	46
<b>Personnel :</b>	<b>44,47 ETP</b>	<b>37,58 ETP</b>
	148 bénévoles	158 bénévoles
<b>Budget annuel :</b>	<b>6 235 K€</b>	<b>5 575 K€</b>
Financement :		
	État, Métropole de Lyon et Ville de Lyon	79 %
	FOYER	21 %
		75 %
		25 %

# RENFORCEMENT HIVERNAL



**Missions :** Renforcement des capacités d'accueil et d'hébergement en période hivernale (ex Plan Froid).

## RENFORT HIVERNAL 2016-2017

(du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 mars 2017) : **153 places**

**Pour isolés et couples :**

■ **HALTE DE NUIT :** 25 places (lits de camps)  
84 rue Sébastien Gryphe / 69007 LYON

**Pour familles :**

■ **LA RÉSIDENCE DARDILLY :** 128 places  
Jusqu'au 31 mars 2017  
Avenue de la porte de Lyon / 69570 DARDILLY

**Pour tout public :**

L'extension des amplitudes horaires de l'Accueil de Jour Saint-Vincent (y compris le week-end en partenariat avec l'Ordre de Malte) et de l'Accueil de Jour Maison de Rodolphe et de la Rencontre.

**Faits marquants :** Pérennisation des places de la Résidence Dardilly à l'issue du renfort hivernal.

QUELQUES CHIFFRES	2016-2017
Capacité d'accueil :	153 places
Nuitées totales (Hébergement d'Urgence) :	7 440
Nombre de passages (Halte de Nuit) :	2 527
Personnel :	1,33 ETP 27 bénévoles
Budget annuel :	664 K€
Financement :	État 100 %

## RENFORT HIVERNAL 2017-2018

(du 1<sup>er</sup> novembre 2017 au 31 décembre 2017) : **220 places**



### Pour familles :

- **LA RÉSIDENCE LA SARRA** : 120 places  
Ouverture le 13 décembre 2017  
Place du 158<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie 69005 LYON

### Pour tout public :

- **GYMNASES** : 100 places (2 fois 10 jours)

L'**extension des amplitudes horaires** de l'Accueil de Jour Saint-Vincent (y compris le week-end en partenariat avec l'Ordre de Malte) et de l'Accueil de Jour Maison de Rodolphe et de La Rencontre.

**Fait marquant** : Ouverture de La Résidence La Sarra. Ouvertures de places en surcapacités au Centre Gabriel Rosset et de gymnases pour faire face aux conditions climatiques extrêmes.

QUELQUES CHIFFRES	2017-2018
Capacité d'accueil (LA SARRA) :	<b>220 places</b>
Nuitées totales (Hébergement d'Urgence) :	1 216
Personnel :	<b>0,14 ETP</b>
	8 bénévoles
Budget annuel :	<b>210 K€</b>
Financement :	
	État
	100 %



**Mission :** Mise à l’abri en journée, par un accueil convivial et des actions d’orientation et d’accompagnement pour toutes personnes en situation d’exclusion ou de grande précarité. Prévention de l’exclusion.

- **ACCUEIL LA MAIN TENDUE**  
461 rue Robert Schumann / 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
- **ACCUEIL SAINT-VINCENT**  
10 rue Bellière / 69005 LYON
- **LA RENCONTRE**  
2 rue Pelletier / 69004 LYON
- **L’ACCUEIL DE JOUR MAISON DE RODOLPHE** agréé CHRS\*  
105 rue Villon / 69008 LYON

**Faits marquants :** Agrément pour être référent RSA à l’Accueil de Jour la Main Tendue. Fin des repas le midi à l’Accueil Saint-Vincent depuis le mois de juillet 2017. Augmentation du nombre de passages et diminution du nombre de personnes différentes accueillies.

QUELQUES CHIFFRES	2017	2016
Capacité d’accueil (par jour) :	240 personnes	240 personnes
<b>Passages :</b>	<b>37 597</b>	<b>34 378</b>
Nombre de personnes différentes accueillies	2 442	2 782
Nombre de prestations :	51 332	39 901
<b>Personnel :</b>	<b>13,23 ETP</b>	<b>11,55 ETP</b>
	120 bénévoles	153 bénévoles
Budget annuel :	1 004 K€	915 K€
<b>Financement :</b>		
État, Ville de Lyon, Métropole de Lyon, Communauté d’agglomération Villefranche Beaujolais Saône	54 %	55 %
FOYER	43 %	42 %
Autre	3 %	3 %

\*CHRS : agréé Centre d’Hébergement et de Réinsertion Sociale sans hébergement



**Missions :** Actions d'insertion par l'hébergement (CHRS\*, etc.) ou le logement accompagné (Maison Relais, Antennes Familles, etc.) de personnes isolées, de couples et de familles.

Pour isolés :

■ **FOYER EUGÈNE PONS** : 25 places CHRS\*  
105 rue Villon / 69008 LYON et dans des appartements en diffus

■ **RÉSIDENCE LA CHARDONNIÈRE** : 74 places  
dont 43 places CHRS\* et 20 places CHRS\* Urgence  
65 Grande Rue / 69340 FRANCHEVILLE

■ **LE FOYER LA CALADE** : 27 places CHRS\*  
dont 2 places pour femmes victimes de violences (avec ou sans enfants)  
461 rue Robert Schuman / 69400 VILLEFRANCHE / SAONE

■ **RÉSIDENCE LE « 85 »** : 20 places  
85 rue Sébastien Gryphe / 69007 LYON

■ **RÉSIDENCE « LES HORTENSIAS »** : 21 places Maison Relais  
68 rue Sébastien Gryphe / 69007 LYON

**Pour isolés et couple(s):**

■ **LE « 122 »** : 25 places CHRS\* URGENCE  
3 rue Père Chevrier / 69007 LYON

■ **LA RÉSIDENCE CATHERINE PELLERIN** : 12 places Maison Relais  
AGAPÈ / 122 rue de Gerland / 69007 LYON

**Pour isolés et couple(s) et petites familles :**

■ **LE FOYER DARDILLY** : 22 puis 30 places depuis avril 2017  
Avenue de la porte de Lyon / 69570 DARDILLY

**Pour familles et isolés avec animaux :**

■ **LA MAISON DE RODOLPHE** : 46 places CHRS\* URGENCE  
105 rue Villon / 69008 LYON

**Pour familles :**

■ **L'AUBERGE DES FAMILLES** : 12 places CHRS\*  
AGAPÈ / 21 Avenue J.F. Raclet / 69007 LYON

■ **RÉSIDENCE LE BORDEAUX** : 114 places  
1 rue du Bélier / 69002 LYON

■ **RÉSIDENCE LE BORDEAUX / LASOIE** : 54 places  
1 rue du Bélier / 69002 LYON

■ **ANTENNES FAMILLES CALUIRE** : 100 places  
Rue FERBER / 69300 CALUIRE ET CUIRE : 25 appartements

■ **ANTENNES FAMILLES VILLEFRANCHE** : 50 places  
Quartier Belleruche / 69400 VILLEFRANCHE/S

**Services associés :**

■ **Service Le Monde Nouveau (Atelier Vélo AAVA\*\*\*),**  
■ **Service Action Familles,**  
■ **Mission Logement.**

**Faits marquants :** Transformation progressive de 12 appartements de l'Antenne Familles de Villefranche-sur-Saône en Hébergement d'Urgence. Création d'espaces cuisines pour la partie LASOIE de la Résidence Le Bordeaux.

\*CHRS : agréés Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale / \*\*\* AAVA : Atelier d'Adaptation à la Vie Active

<b>QUELQUES CHIFFRES</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
<b>Capacité maximum d'accueil des CHRS* :</b>	<b>198 places</b>	<b>198 places</b>
- Nuitées CHRS* :	66 499	67 249
- Durée moyenne de séjour des sortants CHRS* :	630 jours	400 jours
- Personnes différentes accueillies CHRS* :	256 personnes	297 personnes
<b>Capacité d'accueil maximum (autres que CHRS* et Maisons Relais) :</b>	<b>375 places</b>	<b>395 places</b>
- Nuitées (autres que CHRS* et Maisons Relais) :	115 697	104 831
- Durée moyenne de séjour des sortants (autres que CHRS* et Maisons Relais) :	333 jours	550 jours
- Personnes différentes accueillies (autres que CHRS* et Maisons Relais) :	566 personnes	459 personnes
<b>Capacité d'accueil des Maisons Relais :</b>	<b>33 places</b>	<b>33 places</b>
- Nuitées Maisons Relais :	11 652	10 887
- Durée moyenne de séjour des sortants Maisons Relais :	688 jours	618 jours
- Personnes différentes accueillies Maisons Relais :	35 personnes	34 personnes
<b>Personnes différentes (stagiaires AAVA***) :</b>	<b>49 stagiaires</b>	<b>51 stagiaires</b>
- Heures travaillées (stagiaires AAVA***) :	11 292 heures	10 013 heures
<b>Mission Logement :</b>	<b>79 nouveaux dossiers</b>	<b>82 nouveaux dossiers</b>
- Relogement Mission Logement :	136 personnes	193 personnes

<b>Capacité d'accueil totale (max) :</b>	<b>606 places</b>	<b>633 places</b>
- Nuitées :	193 843	182 967
- Durée moyenne de séjour :	550 jours	522 jours
- Personnes différentes accueillies :	857 personnes	790 personnes
<b>Personnel :</b>	<b>53,74 ETP</b>	<b>52,75 ETP</b>
	184 bénévoles	184 bénévoles
<b>Budget annuel :</b>	<b>5 308 K€</b>	<b>5 664 K€</b>
<b>Financement :</b>		
État, Nouveau Rhône, Métropole de Lyon	67 %	73 %
FOYER	24 %	18 %
Autre (principalement participation des usagers)	9 %	9 %

\*CHRS : agrées Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale / \*\*\* AAVA : Atelier d'Adaptation à la Vie Active



**Mission :** Permettre à chaque usager de bénéficier d'un diagnostic de santé. Réalisation d'actes de soins et d'hygiène, gestion de traitements médicamenteux, coordination, orientation et maintien dans le système de droit commun. La Santé, au même titre que l'accompagnement, est une mission transversale sur les structures du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.

**Point Santé / permanences :** CENTRE GABRIEL ROSSET  
3 rue Père Chevrier / 69007 LYON

**Lieu hygiène :** CENTRE GABRIEL ROSSET  
3 rue Père Chevrier / 69007 LYON

**Lits de repos :** RÉSIDENCE LA CHARDONNIÈRE  
65 Grande Rue / 69340 FRANCHEVILLE

**Faits marquants :** Dégradation régulière de l'état de santé des personnes accompagnées. Réaménagement du Point Santé au Centre Gabriel ROSSET.

QUELQUES CHIFFRES	2017	2016
<b>Lits de repos</b>	<b>12 places</b>	<b>12 places</b>
- Durée moyenne de séjour des sortants :	21 jours	20 jours
- Nuitées :	1 136	1 889
- Personnes différentes	48	66
<b>Point Santé (Centre Gabriel ROSSET)</b>	<b>12 396 passages</b>	<b>10 910 passages</b>
- Actes IDE + Piluliers	11 719	9 133
<b>Lieu Hygiène (nombre de prestations) :</b>	<b>1 637</b>	<b>664</b>
<b>Personnel :</b>	<b>4,87 ETP</b>	<b>3,92 ETP</b>
	12 bénévoles	12 bénévoles
<b>Budget annuel :</b>	<b>378 K€</b>	<b>431 K€</b>
<b>Financement :</b>		
	État	39 %
	FOYER	61 %



# ACCOMPAGNEMENT



**Mission :** Mettre en œuvre un mode d'accompagnement spécifique et global (emploi, formation, logement, santé, administratif, financier, éducation, liens familiaux...), caractérisé par le respect de la dignité de la personne.

L'accompagnement est une mission transversale et une activité présente au cœur de toutes les autres.

Indissociable de tout dispositif, l'accompagnement social revêt plusieurs formes. Il est prodigué par des professionnels éducateurs, assistants sociaux, conseillers en économie sociale et familiale et quelques bénévoles et a pour but de faciliter les parcours des Passagers vers un mieux-être.

Au FOYER où, depuis l'origine, toute personne accueillie est considérée comme un « *Passager* », l'association a construit des services de « stabilisation » et « d'insertion » leur permettant de sortir de l'urgence et de préparer leur avenir. C'est dans ce but que l'équipe socioéducative reçoit chaque Passager, afin d'évaluer sa situation (administrative, sociale, familiale, professionnelle, de santé...), ses capacités et besoins, d'entendre ses souhaits pour construire et réaliser avec lui un projet d'orientation et d'insertion qui soit cohérent, adapté et donc accessible.

Chaque situation, chaque histoire de vie et de rupture est unique : elle demande alors une réponse précise et individualisée. L'objectif pour chaque Passager accompagné par LE FOYER est de pouvoir quitter le plus rapidement possible l'association, en travaillant sur trois leviers qui sont le logement ou une structure adaptée, les ressources et la santé.

# PÔLE INSERTION PROFESSIONNELLE

ATELIERS INTERNES / ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION / MISSION EMPLOI - FORMATION  
PARCOURS ÉVOLUTIF DE RETOUR VERS LE LOGEMENT PAR L'EMPLOI





# INSERTION PROFESSIONNELLE

**Mission :** Activité d'insertion soutenue par un accompagnement social et professionnel et une orientation effective vers la formation et l'emploi.

■ **[ACI] ATELIER INTERNE ENTRETIEN : NETTOYAGE / BUANDERIE / MAINTENANCE**

15,3 postes ETP ACI\*\*

3 rue Père Chevrier / 69007 LYON

■ **[ACI] ATELIER MENUISERIE-TRANSFORMATION : 5,8 postes ETP\*\***

8 Boulevard de l'Artillerie / 69007 LYON

■ **[ACI] ATELIER TRANSPORT-COLLECTE : 11,2 postes ETP \*\***

8 Boulevard de l'Artillerie / 69007 LYON

■ **[ACI] ATELIER TRI OBJETS : 14,8 postes ETP ACI\*\***

8 Boulevard de l'Artillerie / 69007 LYON

■ **[ACI] ATELIER TRI TEXTILE : 23,6 postes ETP ACI\*\***

51 avenue Franklin Roosevelt / 69150 DÉCINES-CHARPIEU

■ **[ACI] DÉPÔTS DE DONS / BRIC À BRAC : 5,3 postes ACI\*\***

- 85 rue Sébastien Gryphe / 69007 LYON

- 21 rue Berjon / 69009 LYON

- 51 avenue Franklin Roosevelt / 69150 DÉCINES-CHARPIEU

■ **DONNERIES DE LA MÉTROPOLE DE LYON :**

- 29 route de la Gare / 69340 FRANCHEVILLE

- Impasse des Anciennes Vignes / 69410 CHAMPAGNE-AU-MONT D'OR

- 82 Avenue Sidoine Apollinaire / 69009 LYON

- 2 rue Louis Pradel / 69290 SAINT-GENIS-LES-OLLIÈRES

■ **CONTAINERS TEXTILES : FOYER - FONDATION ARMÉE DU SALUT : 100 unités**

■ **COLLECTES ÉPHÉMÈRES : DÉPÔTS DE DONS LYON 2°, LYON 6° ET MORANCÉ**

**Services associés :**

- Parcours Évolutif de Retour vers le Logement par l'Emploi (P.E.R.L.E.)

- Mission Emploi-Formation

\*\* ACI : agréé Atelier et Chantier d'Insertion



**Faits marquants :** Transfert des postes de l'Atelier Interne (Maintenance, Buanderie et Nettoyage) au sein de l'Atelier et Chantier d'Insertion. Création du Certificat de Qualification Professionnelle de « *Formateur pour Intervenant en revalorisation de mobilier et d'agencement* » et de « *Intervenant en revalorisation de mobilier et d'agencement* » (photo page précédente) en partenariat avec la Fondation Maisons du Monde, Eco-Mobilier, et l'UNAMA. Finalisation de la mise en place de la traçabilité des dons en nature dans les Bric à Brac et Dépôts de Dons. Formation des personnels en insertion sur les matériels informatiques (caisses dans les Bric à Brac de Lyon-Vaise et de Décines, et dans les Dépôts de Dons).

QUELQUES CHIFFRES	2017	2016
Nombre de postes :	76 postes ETP en ACI**	79 postes ETP (dont 60 en ACI**)
Personnes différentes accueillies en ACI** :	213 personnes	184 personnes
- Sorties dynamiques en ACI** :	53 % (55 personnes)	47 % (74 personnes)
Personnes différentes accueillies hors ACI** :	NA	33 personnes
- Sorties dynamiques hors ACI** :	NA	92 % (13 personnes)
Personnes différentes accompagnées (P.E.R.L.E.) :	231 personnes	258 personnes
- Sorties dynamiques (P.E.R.L.E.) :	76 % (135 personnes)	81 % (175 personnes)
- Accès à l'emploi (P.E.R.L.E.) :	60 % (105 personnes)	68 % (146 personnes)
Volumes produits par l'ACI** :		
Nombre de collectes à domicile :	764	1 566
Tri Textile :	750 Tonnes	809 Tonnes
Personnel :	32,99 ETP	28,27 ETP
	54 bénévoles	59 bénévoles
Budget annuel :	3 359 K€	3 549 K€
Financement :		
État, Fonds Social Européen, Conseil Régional Rhône-Alpes	40 %	32 %
FOYER	50 %	49 %
Autre (dont ISF et Mécénat)	10 %	9 %

\*\* ACI : agréé Atelier et Chantier d'Insertion

# LES **MOYENS**

PÔLE BÉNÉVOLES / FONCTIONS SUPPORT / BRIC À BRAC / VESTIAIRE

# LES MOYENS



## LE PÔLE BÉNÉVOLES

Le Pôle Bénévoles anime et recrute les bénévoles du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, véritable richesse de l'association. Chaque mercredi de 17h30 à 19h30 se tient une réunion d'information auprès des candidats bénévoles ou des personnes souhaitant mieux connaître les actions du FOYER. Chacun peut ainsi choisir en connaissance de cause l'action qui leur convient et les modalités de son engagement.

Le Pôle Bénévoles tient également un stand lors des forums des associations ou intervient au sein des écoles... En 2017, un cycle de formations a été proposé aux bénévoles et salariés du FOYER.

PÔLE BÉNÉVOLES	2017	2016
<b>Nombre de bénévoles réguliers</b>	1 273	1 434
<b>Réunions d'informations</b>	42	43
Nombre de participants	269	298
dont stagiaires-mémoires...	42	45
Nombre de conventions signées	154	131
<b>Nombre de réunions de référents bénévoles</b>	5	5
<b>Formations bénévoles</b>	7	3
Nombre de participants	32	38

*Note : la baisse du nombre de bénévoles correspond à un meilleur suivi de nos fichiers.*

## LES FONCTIONS SALARIÉES

FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI	2017	2016
Effectif (moyen) de salariés	308	282
Dont personnes en insertion	136	122
Bénévoles (administratifs, communication, Arche...)	22	26



L'équipe de direction du FOYER est constituée de la Directrice, des responsables de l'Insertion Professionnelle et de l'Accueil & Hébergement, de la responsable Ressources Humaines, du responsable Administratif et Financier, et du responsable Maintenance et Travaux. Ces cinq responsables supervisent l'ensemble des dispositifs dans leur pôle, qu'il s'agisse de fonctions support ou de missions sociales.

Les services support du FOYER, anciennement basés 3 rue Père Chevrier ont déménagé 20 rue de la Croix-Barret (Lyon 7<sup>e</sup>). Ils ont pour mission d'accompagner l'ensemble des actions et services de l'association au niveau des ressources humaines, de la comptabilité-gestion, des achats, des missions de reporting, de la maintenance et des travaux, de la communication-collecte, du suivi des subventions, du secrétariat de la présidence et de la direction, etc.

Les membres actifs de l'association peuvent intervenir ponctuellement au sein de groupes de travail, appelés « commissions », mises en place par LE FOYER dans plusieurs domaines : communication, patrimoine, travaux, gestion des bénévoles, contrôle interne, éthique et spiritualité... Il existe également différents comités ou pôles comme le celui de la Quête, le Comité des Amis, le Comité de rédaction de l'Arche sous l'Arc en Ciel, le service des archives...



## LES ACTIVITÉS SOLIDAIRES

Depuis les débuts de l'association, les lyonnais ont pris l'habitude de donner ce qui est encore utile et qu'ils n'utilisent pas au FOYER. Ces dons sont triés par des personnes en insertion pour être redistribués au public en difficulté, ou vendus dans l'un des Bric à Brac de l'association et lors de la Grande brocante du mois de novembre. Ce qui n'est pas utilisé par l'association est vendu ou donné à des entreprises d'insertion ou sociétés pour recyclage.

### ■ LES BRIC À BRAC

**Missions :** LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, possède six magasins de vente d'articles de seconde main, ouverts à tous, tenus exclusivement par des bénévoles. Les recettes contribuent à assurer le financement des missions sociales de l'association.

- BRIC À BRAC DÉCINES / 12 rue Émile Zola / 69150 DÉCINES-CHARPIEU
- BRIC À BRAC LYON CROIX-ROUSSE / 19 rue Pailleron / 69004 LYON
- BRIC À BRAC LYON RUE DE TOULON / 17 rue de Toulon / 69007 LYON
- BRIC À BRAC LYON VAISE / 21 rue Berjon / 69009 LYON
- BRIC À BRAC OULLINS / 6 rue Pierre Semard / 69600 OULLINS
- BRIC À BRAC VILLEFRANCHE/S / 433 rue André Desthieux / 69400 VILLEFRANCHE/S



## ■ LES JOURNÉES D'ENTRAIDE

Chaque année, les plus beaux articles donnés au FOYER sont vendus au Palais des Sports de Lyon Gerland, lors des « Journées d'Entraide », la Grande Brocante du FOYER. En 2017 environ 15 000 clients sont venus découvrir les rayons tenus par les bénévoles.

ACTIVITÉS SOLIDAIRES	2017	2016
Nombre de BRIC À BRAC	6	6
Nombre de bénévoles	751	764
dont BRIC À BRAC LYON CROIX-ROUSSE	63	55
dont BRIC À BRAC DÉCINES	130	124
dont BRIC À BRAC LYON RUE DE TOULON	61	66
dont BRIC À BRAC LYON VAISE	303	291
dont BRIC À BRAC VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE	86	84
dont BRIC À BRAC OULLINS	108	114
Recette des Activités Solidaires (K€)	2803	2821
dont Journées d'Entraide (K€)	294	292



## ■ LE VESTIAIRE D'URGENCE

■ VESTIAIRE D'URGENCE / 82 rue Sébastien Gryphe / 69007 LYON

Alimenté par les dons faits au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, le vestiaire d'urgence propose aux personnes isolées ou aux familles des vêtements, chaussures et duvets.

Moyennant un bon émis par un travailleur social reconnu et une participation forfaitaire (2 euros pour les adultes et 1 euro pour les enfants), des vestiaires complets sont distribués par une équipe de bénévoles, 4 jours par semaine, du mardi au vendredi de 9h à 11h.

VESTIAIRE D'URGENCE	2017	2016
Nombre de passages	2 213	948
Nombre de pièces distribuées	28 336	11 266
Nombre de bénévoles	17	30

RAPPORT  
**DU TRÉSORIER**

PIERRE CHEVALLIER, TRÉSORIER

# RAPPORT DU TRÉSORIER

## LES PRODUITS

	PÉRENNE				PLANS FROID			
	2016	2017	écart	%	2016	2017	écart	%
Subventions d'activités	7 165	8 370	1 205	17%	3 150	3 509	359	11%
Activités Solidaires	2 821	2 803	-18	-1%	0	0	0	
Dons, quête & mécénats	1 804	1 914	110	6%	5	2	-3	
Participations des usagers	721	807	86	12%	0	8	8	
Autres produits	713	350	-363	-51%	0	0	0	
Reprises de provisions & transferts	533	549	16	3%	0	0	0	
<b>Total des produits</b>	<b>13 757</b>	<b>14 793</b>	<b>1 036</b>	<b>8%</b>	<b>3 155</b>	<b>3 519</b>	<b>364</b>	<b>12%</b>

- Subventions : augmentation du nombre de postes financés pour les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) 253 K€, et augmentation des subventions versées par l'État pour l'urgence ainsi que par la Métropole de Lyon pour le dispositif LASOIE.
- Les Activités Solidaires restent stables.
- Les dons progressent de 6%.
- La baisse des autres produits est essentiellement imputable à la vente des immeubles OPAC.

## LES CHARGES

	PÉRENNE				PLANS FROID			
	2016	2017	écart	%	2016	2017	écart	%
Charges de personnel	8 254	8 999	745	9%	742	1 184	442	60%
Achats non stockés	1 190	1 282	92	8%	160	332	172	107%
Charges externes	4 720	4 749	29	1%	1 707	1 589	-118	-7%
Impôts et taxes	182	122	-60	-33%	0	1	1	
Amortissements et provisions	2 298	1 953	-345	-15%	2	8	6	363%
Fonctions mutualisées	-465	-492	-27	6%	465	492	27	6%
<b>Total charges</b>	<b>16 179</b>	<b>16 613</b>	<b>434</b>	<b>3%</b>	<b>3 076</b>	<b>3 606</b>	<b>530</b>	<b>17%</b>

- Les charges de personnel pérennes augmentent sensiblement, ceci est lié à la progression du nombre de postes en ACI et à la création de postes au Centre Gabriel ROSSET.
- Les achats et charges externes sont maîtrisés.
- La baisse des amortissements est liée à la vente des immeubles de l'OPAC.

## RÉSULTATS

	PÉRENNE				PLANS FROID			
	2016	2017	écart	%	2016	2017	écart	%
Résultat d'exploitation	-2 423	-1 820	603	-25%	80	-87	-167	
Résultat financier net d'impôt	251	417	166	66%				
Résultat courant	-2 172	-1 403	769	-35%	80	-87	-167	
Résultat exceptionnel	2198	3005	807	37%				
<b>Résultat net</b>	<b>26</b>	<b>1 602</b>	<b>1 576</b>	<b>NS</b>	<b>80</b>	<b>-87</b>	<b>-167</b>	

- Le résultat financier 2017 est en nette progression car le rendement de certains placements (garantis à 100% à terme) étaient soumis à des conditions de marché. Le rendement brut des placements pour 2017 ressort à 3,5%.
- Le résultat courant s'est amélioré de 769 K€ soit une perte en baisse de 35%.
- Le résultat exceptionnel enregistre la vente d'immeubles gérés par l'OPAC du Rhône pour 2 M€ et des legs pour 1,2 M€.

## LE BILAN ACTIF

LE BILAN ACTIF	2016	2017	écarts
Immobilisations Incorporelles	81	299	218
Immobilisations Corporelles	22 975	20 622	-2 352
Immobilisations financières	21 175	23 060	1 885
<b>Total emplois permanents</b>	<b>44 230</b>	<b>43 981</b>	<b>-249</b>
Clients et Comptes Rattachés	15	50	35
Autres Actifs	5 646	1 650	-3 996
Charges Constatées d'Avance	109	112	3
<b>Total emplois circulants</b>	<b>5 770</b>	<b>1 812</b>	<b>-3 958</b>
Trésorerie	4 291	9 178	4 887
<b>Total actif</b>	<b>54 291</b>	<b>54 971</b>	<b>680</b>

- La cession de 2 immeubles gérés par l'OPAC du Rhône explique la baisse des immobilisations corporelles tandis qu'un tènement immobilier a été acquis rue d'Inkermann à Lyon 6<sup>e</sup>.
- Une partie du produit de la cession des immeubles a permis de renforcer les immobilisations financières.
- La baisse des autres actifs est due à l'encaissement d'une partie de la vente des immeubles en janvier 2017.

## LE BILAN PASSIF

LE BILAN PASSIF	2016	2017	écarts
Fonds Associatif	37 856	37 856	0
Réserves Antérieures	5 261	5 367	106
Autres capitaux Propres	947	894	-53
<b>Résultat de la Période</b>	<b>106</b>	<b>1 515</b>	<b>1 409</b>
Provisions	1 042	1 215	173
Fonds Dédiés	1 271	1 313	42
Emprunts	4 652	4 359	-293
<b>Total Ressources permanentes</b>	<b>51 135</b>	<b>52 519</b>	<b>1 384</b>
Fournisseurs et Comptes Rattachés	934	1 016	82
Dettes sociales	1 049	1 148	99
Dettes Fiscales	139	147	8
Autres passifs	1 034	141	-893
<b>Total ressources circulantes</b>	<b>3 156</b>	<b>2 452</b>	<b>-704</b>
<b>Total actif</b>	<b>54 291</b>	<b>54 971</b>	<b>680</b>

- Le résultat est en forte hausse pour moitié par l'amélioration du résultat courant et ensuite pour moitié par l'augmentation du résultat exceptionnel.
- La baisse des autres passifs est liée au règlement des loyers aux SCI CROIX-BARRET et la SCI LA MAGNANERIE

## CONSOLIDATION PRO-FORMA : LES RÉSULTATS

	2015	2016	2017	écart 16-17
<b>Produits</b>	17 426	16 800	18 000	1 200
Charges externes	7 298	7 299	7 512	213
<b>Valeur ajoutée</b>	10 128	9 502	10 488	986
Autres taxes	897	905	195	-710
Salaires	5 487	5 937	7 230	1 293
Charges sociales	2 782	2 408	2 953	545
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	962	251	110	-141
Reprises provisions pour Risques et Charges	237	168	224	56
Dotations provisions	235	357	291	-66
Dotations amortissements	2 297	2 247	2 021	-226
Autres charges	56	21	0	-21
<b>Résultat d'exploitation</b>	-1 389	-2 206	-1 978	228
Produits Financiers	370	308	420	112
Charges financières	44	37	34	-3
<b>Résultat courant avant impôts</b>	-1 063	-1 928	-1 592	336
Produits exceptionnels	1 127	4 535	6 213	1 678
Charges exceptionnelles	917	2 394	3 217	823
Impôts sur les bénéfices	7	19	26	7
<b>Résultat de l'exercice</b>	-860	187	1 378	1 191

- La consolidation comprends les résultats du FOYER, de la SCI CROIX-BARRET et de la SCI LA MAGNANERIE
- Le résultat courant s'améliore de 336 K€.
- Le résultat exceptionnel s'améliore de 855 K€ (dont 1 166 K€ de legs).
- En 2017 la perte courante représente 9% du total des produits du FOYER (contre 11% en 2016) et 13% des subventions d'activité (contre 27% en 2016).
- Cette situation, en amélioration sensible, ne pourra perdurer et pourrait contraindre LE FOYER à revoir son périmètre d'action en fonction des financements liés et des résultats obtenus.

## CONSOLIDATION PRO-FORMA : LE BILAN

	2015	2016	2017	écart 16-17
Capital	28 262	28 262	28 262	0
Réserves Antérieures	14 664	14 754	14 851	97
Autres Capitaux Propres	1 707	697	644	-53
Résultat de la Période	-860	194	1 378	1 184
Provisions	1 307	1 042	1 215	173
Emprunts	6 015	5 924	5 672	-252
<b>Total Ressources Permanentes</b>	<b>51 096</b>	<b>50 866</b>	<b>52 022</b>	<b>1 156</b>
Immobilisations Incorporelles	7	5	299	294
Immobilisations Corporelles	34 178	28 568	28 630	62
Immobilisations financières	9 871	12 988	13 967	979
<b>Total emplois permanents</b>	<b>44 056</b>	<b>41 562</b>	<b>42 896</b>	<b>1 334</b>
<b>Fond De Roulement</b>	<b>7 040</b>	<b>9 304</b>	<b>9 126</b>	<b>-178</b>
Clients et Comptes Rattachés	6	21	56	35
Autres Actifs	2 315	5 616	1 652	-3 964
Charges Constatées d'Avance	58	0	112	112
<b>Total emplois circulants</b>	<b>2 379</b>	<b>5 637</b>	<b>1 820</b>	<b>-3 817</b>
Autres Dettes Financières	0	0	0	0
Fournisseurs et Comptes Rattachés	793	974	1 025	51
Dettes Sociales	1 275	1 049	1 148	99
Dettes Fiscales	7	138	148	10
Comptes Courants Financiers Passif	0	0	0	0
Autres Passifs	773	393	141	-252
<b>Total ressources circulantes</b>	<b>2 848</b>	<b>2 554</b>	<b>2 462</b>	<b>-92</b>
<b>BFR</b>	<b>-469</b>	<b>3 083</b>	<b>-642</b>	<b>-3 725</b>
<b>Trésorerie</b>	<b>7 509</b>	<b>6 222</b>	<b>9 768</b>	<b>3 546</b>

- La vente de deux immeubles est compensée par les investissements immobiliers et financiers : le fond de roulement reste stable.
- Le besoin de fonds de roulement est revenu à l'équilibre après l'encaissement de la créance sur un immeuble.
- La trésorerie s'améliore de 3 546 K€ compte tenu de l'encaissement sur la vente des immeubles, et après 4 M€ d'investissements (Inkermann, travaux SCI, placement à terme).

## CONSOLIDATION PRO-FORMA : LE TABLEAU DE FINANCEMENT

	2015	2016	2017	écart 16-17
Résultat Net	-860	187	1 378	1 191
Dotations Amortissements	2 297	2 247	2 021	-226
Variations Provisions Pour Charges	-310	-265	173	438
Variations Provisions Financières	0	0	0	0
Plus Ou Moins-Value Sur Cession d'Immobilisations	0	-2 183	-1 980	203
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>1 127</b>	<b>-13</b>	<b>1 246</b>	<b>1 259</b>
Stocks	0	0	0	0
Client Et Comptes Rattachés	170	-15	-35	-20
Fournisseurs	-559	217	18	-199
Autres Actifs d'Exploitation	-78	-2 984	2 417	5 401
Autres Passifs d'Exploitation	497	-475	-783	-308
<b>Flux trésorerie généré par l'activité</b>	<b>1 156</b>	<b>-3 271</b>	<b>2 863</b>	<b>6 134</b>
Acquisitions d'Immobilisations Incorporelles	-2	-2	-179	-177
Acquisitions Immobilisations Corporelles	-2 355	-883	-2 908	-2 025
Acquisitions Immobilisations Financières	-52	-969	-975	-6
Cessions Immobilisations	1 528	3 899	4 951	1 052
<b>Flux net trésorerie opérations d'investissement</b>	<b>-881</b>	<b>2 044</b>	<b>889</b>	<b>-1 155</b>
Dividendes Versés	0	0	0	0
Augmentation Capital Numéraire	0	0	0	0
Autres Capitaux Propres	-102	30	0	-30
Émission Emprunt Plus 2 Ans	0	0	0	0
Remboursement Emprunt 2 Ans Émission	-271	-91	-294	-203
Variation Autres Dettes Financières	-27	0	0	0
Variation Comptes Courants Financiers	0	0	88	88
Variations Intérêts Courus	0	0	0	0
<b>Flux net de trésorerie sur opérations financières</b>	<b>-400</b>	<b>-61</b>	<b>-206</b>	<b>-145</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-125</b>	<b>-1 287</b>	<b>3 546</b>	<b>4 834</b>

- Le tableau de financement reprend sous une forme différente les données présentées plus haut.
- Le tableau de financement met en évidence une amélioration de la marge brute d'autofinancement redevenue positive. Mais elle ne représente que 1,8% des immobilisations brutes (69 M€).
- Le flux de trésorerie généré par l'activité n'est pas représentatif compte tenu du décalage d'encaissement de la vente de 2016.

**Pierre CHEVALLIER**

Trésorier



# LE FOYER

NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07

TÉL. +33(0)4 72 76 73 53 / FAX. +33(0)4 72 76 73 71

ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

SIRET 775 649 676 000 19

[contact@fndsa.org](mailto:contact@fndsa.org) / [www.fndsa.org](http://www.fndsa.org)

